

Famiwal passe À LA CAISSE

► Un montant de 10 euros sera versé à chaque famille dont le versement des allocations a été retardé.

► Famiwal, la caisse wallonne d'allocations familiales, dont 120 000 membres ont attendu désespérément le versement de leurs allocations vendredi, a décidé de faire un geste. Outre la promesse de voir les comptes crédités de leurs allocations dans le courant de la journée d'hier, Famiwal a annoncé le versement d'une indemnité de 10 euros.

"C'est symbolique évidemment, et ce n'est pas proportionnel aux montants habituellement reçus", explique Pascale Megal, porte-parole de Famiwal, qui tient aussi à préciser qu'il ne s'agit en rien "d'une reconnaissance de responsabilité de notre part".

Pour la caisse d'allocations familiales, on répète qu'on n'est pas responsable de ce qui s'est passé. *"Nous avons procédé au paiement vers l'organisme bancaire, le 4 février vers 14 h 23. Nous avons suivi la procédure."*

FAMIWAL DÉBLOQUERA donc un montant de 1,2 million d'euros pour payer cette indemnité symbolique. De l'argent qui ne viendra pas du budget du gouvernement wallon mais bien de la trésorerie de l'organisme public.

La décision a été prise après une rencontre entre la ministre wallonne des Affaires sociales, Alda Greoli (CDH) et la directrice faisant fonction de Famiwal, Françoise Abad Gonzalez. Il nous revient par

ailleurs que Famiwal a sollicité un avocat pour défendre ses intérêts et son image. L'affaire pourrait aller en justice, pour déterminer les responsabilités des uns et des autres dans cette affaire. La caisse d'allocations familiales pourra-t-elle le cas échéant récupérer l'argent qu'elle a versé comme indemnités? Rien n'est certain. Ce serait même illusoire selon certains juristes.

DU CÔTÉ DE LA BANQUE Belfius, on réaffirme ne pas être responsable du couac. *"L'origine du problème de paiement des allocations familiales observé vendredi dernier se situe au niveau de Famiwal", explique-t-on chez Belfius. "Famiwal n'a pas correctement rempli les fichiers de paiement transmis à Belfius, malgré les instructions transmises et répétées à plusieurs reprises et les réunions tenues entre les deux acteurs entre août 2018 et février 2019. Malheureusement, la colonne dans le fichier transmis par Famiwal à Belfius pour demander un paiement urgent, est restée vide."*

Précisons encore qu'au niveau politique en Wallonie, certains craignent que la décision de Famiwal crée un dangereux précédent qui pourrait avoir des conséquences dommageables dans le futur, en cas de nouveau problème.

S. Ta.